

# DE « QUI SÈME LE VENT, RÉCOLTE LA TEMPÊTE » À « QUI SÈME LA MISÈRE RÉCOLTE LA COLÈRE » : FONCTIONNEMENT ARGUMENTATIF ET USAGES D’UN PROVERBE

(From “Qui sème le vent, récolte la tempête” to “Qui sème la misère récolte la colère” : the Argumentative Function and Uses of a Proverb)

Sonia Fournet-Pérot\*  
CeReS – Université de Limoges

**Abstract:** What is the function of a proverb in discourse? The purpose of this study is to show that proverbs, by expliciting general principles, are tools for legitimising dialectical or argumentative reasoning. By using a proverb, a speaker is trying to persuade someone to think or act in a specific way. Using proverbial material, even through perverbs, could prove particularly effective for a genre close to the proverb: the activist slogan. Depending on the extension of the referential context and the qualities of the perverb, it may exceptionally lead to a proverbialization.

**Keywords:** Proverb, Pragmatics, Argumentation, Perverb, Slogan

**Résumé :** Quel est le rôle d’un proverbe en discours ? Cette étude a pour objectif de démontrer que les proverbes, en tant qu’explicitations de principes généraux, sont des outils permettant de sous-tendre des raisonnements, de type dialectique ou argumentatif. En employant un proverbe, un·e locuteur·ice essaierait ainsi de persuader un auditoire de penser ou d’agir d’une certaine façon. Se revendiquer, même par détournement, de la matière proverbiale pourrait s’avérer particulièrement efficace pour un genre proche du proverbe : le slogan militant. En fonction de l’extension du contexte d’énonciation et de la qualité du détournement, ce dernier pourrait exceptionnellement déboucher sur une proverbialisation.

**Mots-Clef :** Proverbe, Pragmatique, Argumentation, Détournement, Slogan

---

\* **Adresse pour la correspondance :** Sonia Fournet-Pérot. Département d’Études Ibériques et Ibéro-américaines. Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Limoges, 39<sup>e</sup> rue Camille Guérin, 87000 Limoges, France (sonia.fournet@unilim.fr).

## 1. Introduction

Jakobson (1966, p. 3) affirmait que le proverbe était « la plus grande unité codée du discours et la plus petite composition poétique ». Mais est-il pour autant une simple ornementation discursive ? Se contente-t-il de décrire ou de reformuler une situation particulière par l’intermédiaire d’un prisme général ? Depuis une vingtaine d’années, nous défendons une thèse bien différente : il nous semble que le proverbe joue, en discours – autrement dit en situation de communication –, un rôle fondamental au sein de raisonnements dialectiques. Son usage serait donc avant tout argumentatif et non descriptif. Nous rappellerons ici, dans un premier temps, la façon dont nous concevons le fonctionnement de la sagesse des nations, en adoptant une approche à la fois logique et pragmatique, afin de mettre au jour la visée intrinsèquement persuasive du proverbe. L’énoncé proverbial « Qui sème le vent, récolte la tempête » nous servira d’échantillon tout au long de notre réflexion, avant de nous conduire, dans une seconde partie, à un usage moins « classique » de la matière proverbiale, puisque construit sur un détournement militant : « Qui sème la misère récolte la colère ». À la lumière de nos observations sur le processus argumentatif induit par le proverbe, nous tâcherons de circonscrire les contours de ce slogan proverbial et d’en comprendre le succès inédit.

## 2. Le lieu du proverbe : le raisonnement

Nous définissons (Fournet, 2005a, pp. 13-39) le proverbe comme une phrase semi-figée (des variations pouvant être observables en diachronie et/ou en synchronie) anonyme, exprimant un enseignement ou un avis d’ordre moral ou pratique. Son aspect didactique le classe parmi les parémies et permet de le différencier de ce que nous appelons « locutions », à savoir l’ensemble des expressions dites idiomatiques ; son anonymat le distingue quant à lui des autres parémies (maximes, sentences, aphorismes, axiomes...)<sup>1</sup>. Énoncer un proverbe, à l’oral ou à l’écrit, reviendrait ainsi à souligner une intention didactique : on chercherait à agir sur les croyances, les pensées, les attitudes, les comportements de l’interlocuteur·ice. Tout proverbe, en tant que parole (prononcée ou écrite), apparaît alors comme un instrument d’action au profit d’un raisonnement. Mais comment fonctionne-t-il ?

### 2.1. *Nature : principe général explicité et argument d’autorité*

Anscombe, en pragmatique intégrée, assimile les proverbes à des topoï : « il exist[e] en langue un réservoir de topoï tout prêts à l’usage, à savoir les proverbes, et plus généralement les formes sentencieuses » (1995, p. 66). Ce concept de topoi, emprunté aux *Topiques* d’Aristote, renvoie aux principes généraux en vigueur au sein d’une communauté linguistique et étayant l’argumentation. En d’autres termes, les topoï sont des règles d’inférences permettant le passage d’un argument à une conclusion. On retrouve la même notion en lo-

1 Notre taxinomie est assez proche, mais différente, de celle proposée en 2013 par Crida Álvarez et Sevilla Muñoz.

gique naturelle chez Grize, qui les nomme quant à lui “préconstruits culturels”. Il les définit comme « tout un ensemble d’us et de coutumes qui sont inscrits dans la culture à laquelle on appartient » (1996, p. 66). Les proverbes seraient ainsi une explicitation, au signifiant fixe, de ces principes généraux – topoï ou préconstruits culturels – admis au sein d’une communauté linguistique et culturelle<sup>2</sup>. Anscombe affirme par ailleurs que les topoï « ne sont jamais assertés en ce sens que le locuteur ne se présente jamais comme en étant l'auteur [...] , mais [qu’]ils sont utilisés » (1995, p. 39). Le·la locuteur·ice, en énonçant un *topos*, indique simplement qu'il·elle le trouve valide au moment où il·elle l'emploie. Le proverbe apparaît alors comme une parole rapportée, intrinsèquement polyphonique<sup>3</sup>, puisqu'il est une voix différente, réputée atemporelle et collective, à laquelle on fait appel au moment de son énonciation, comme l'affirmaient déjà les Cerquiglini (1976, p. 360) : « le proverbe inséré est bien une parole autre, cristallisée, et prononcée ailleurs, sinon autrement ».

Deux caractéristiques se détachent ici : le proverbe serait donc 1. un principe général expliqué sous la forme d'une citation, ce qui 2. impliquerait une source, identifiée à un énonciateur collectif. Le caractère citatif des proverbes, clairement souligné par Perrin (2012, p. 55) – « les proverbes ne peuvent être énoncés que sous la forme de citations » – a été théorisé par Berrendonner dans sa théorie des mentions. La notion de mention est définie par Sperber et Wilson comme un « un emploi sui-référentiel ou sui-représentationnel du langage [qui] demande une identité logique ou linguistique parfaite entre la représentation “mentionnée” et la représentation mentionnée » (Sperber et Wilson, 1989, p. 356). Berrendonner (1981, p. 207) considère le proverbe comme un type de mention et le qualifie d'« énonciation-écho indirecte », par le biais de laquelle « on ne présente [...] sa propre énonciation que comme l'écho, la reproduction, de multiples énonciations anonymes antérieures ; on la dénonce comme mimétique ». Plus récemment, Maingueneau est arrivé aux mêmes conclusions via les concepts d'aphorisation et de participation. Une aphorisation est une « phrase “sans texte” » (Maingueneau, 2012, p. 25), qui peut être secondaire, c'est-à-dire détachée d'un texte, ou primaire, auquel cas il s'agit d'une citation autonome par nature, dépourvue de texte source et « voué[e] à être repris[e] au sein d'une communauté plus ou moins vaste » (Maingueneau, 2012, p. 59). Les aphorisations primaires, dans lesquelles il inclut le proverbe, sont plus précisément des « participations ». Ce mot-valise formé par l'agglutination des substantifs « participation » et « citation » insiste sur leur caractère citatif collectif.

Énonciations-échos indirectes ou participations, les proverbes sont donc mémorisables, autonomes, identifiés comme citations sans que le·la locuteur·ice ait besoin de le préciser. En tant que phrase (semi-)figée, ils appartiennent au thésaurus verbal et, en tant qu'explications de principes culturels ou topoï, ils ont intégré « la doxa, le fonds d'opinions communes que partagent les membres d'une communauté linguistique à un moment donné de son histoire » (Schapira, 2000, p. 86). Cela implique l'existence d'un énonciateur anonyme, collectif, représentant la communauté, différent du·de la locuteur·ice *hic et nunc* du proverbe, mais « garant de la validité de l'énoncé » (Maingueneau, 2012, p. 60). Il est parfois qualifié de ON-locuteur (Berrendonner, 1981) ou d'hyperénonciateur (Maingueneau, 2004)

2 Nous avons souligné le caractère inférentiel des proverbes dès 2005 (Fournet, 2005b). Citons également l'étude récente de Portillo-Fernández (2018, pp. 127-136).

3 Sur la théorie de la polyphonie, voir Bakhtine (1975), en littérature, ou Ducrot (1984), en linguistique.

et est identifié, dans le cas de la parole proverbiale, à la sagesse populaire ou sagesse des nations. Un énoncé proverbial dénoterait de ce fait comme déjà accomplie une énonciation primaire d'un principe général communément admis, dont l'auteur serait ON, et ne serait donc que l'écho de cette énonciation primaire.

Il s'ensuit qu'on associe aux proverbes les qualités suivantes : sagesse, universalité, pérennité, notoriété, dont ils retirent naturellement de la légitimité et une certaine autorité. Plantin (2016, p. 107) place d'ailleurs le proverbe parmi les arguments dits « d'autorité » traditionnelle. Selon lui, « l'argument d'autorité consiste à justifier un discours par [...] la qualité de son énonciateur. [L']énonciateur garant du discours est [...] une autorité citée par le locuteur. Cette source extérieure est tenue pour légitimante ». Perrin affirme lui aussi (2012, p. 56) qu'« énoncer un proverbe, c'est [...] raisonner par autorité » en faisant « raisonner la voix collective ancestrale à laquelle la phrase énoncée fait écho ». Le proverbe, en tant qu'argument d'autorité, cherche donc à pousser l'interlocuteur·ice à agir d'une certaine façon ou à croire<sup>4</sup>. On retrouve ici la dimension didactique du proverbe.

## 2.2. Fonction : Influencer les pensées et/ou les actions de l'interlocuteur·ice

Plantin (2016, p. 111) rappelle que

l'acceptation d'un point de vue est fondée sur l'autorité si elle repose non pas sur l'examen de la conformité de l'énoncé aux choses elles-mêmes, mais sur la confiance accordée à la source et au canal par lesquels l'information a été produite et reçue [...].

Les arguments d'autorité, et parmi eux les proverbes, sont donc considérés comme vraisemblables et non vrais<sup>5</sup>. Les proverbes, lorsqu'ils sont utilisés, le sont donc au sein de raisonnements dialectiques et non analytiques :

Les raisonnements dialectiques partent de ce qui est accepté, leur but étant de faire admettre d'autres thèses, qui sont ou peuvent être controversées : ils se proposent donc de persuader ou de convaincre. Ils ne consistent pas en inférences valides et contraignantes, mais présentent des *arguments* plus ou moins forts, plus ou moins convaincants [...]. (Perelman, 1988, p. 16).

À l'opposition analytique vs dialectique, répond celle entre démonstration et argumentation. Perelman et Grize soulignent que, contrairement à la démonstration, mathématique, l'argumentation est un processus dialogique, un contact des esprits étant requis entre locuteur·ice et interlocuteur·ice, dans la mesure où « une situation d'argumentation est une situation dans laquelle un sujet A se propose d'intervenir sur le jugement, l'opinion ou le comportement d'un sujet B à l'aide – ou par le moyen – d'un discours » (Grize, 1982, p. 152). Cette conception de l'argumentation induit une conclusion factuelle, en d'autres

4 Plantin écrit, dans son dictionnaire de l'argumentation (2016, pp. 108-109) que l'autorité cherche à « faire faire » ou à « faire croire ».

5 Preuve en est, en parémiologie, l'existence de proverbes anti-orientés (Gómez-Jordana Ferary, 2004). Notons que ces derniers ne remettent pas en cause la sagesse proverbiale, mais attestent de son aptitude à proposer un fondement à toute situation.

termes une demande d'action (ou de croire)<sup>6</sup>. Cette volonté de faire faire quelque chose au·à la récepteur·ice correspond au but illocutionnaire des actes de langage directifs (Searle, 1982). Si nous prenons le proverbe « Qui sème le vent récolte la tempête », il indique métaphoriquement que celui ou celle qui produit des troubles en subit en retour de plus grands encore. Il préconise donc de ne pas produire de troubles ou de ne pas s'étonner des conséquences, le cas échéant<sup>7</sup>. Certains dictionnaires et/ou recueils font apparaître cet acte directif sous-jacent. Le site proverbius.net écrit qu'il s'agit d'une « mise en garde contre les conséquences de nos actes » ; pour rappel, « mettre en garde » signifie « avertir d'un danger, inviter à la prudence » (Académie française) : on conseille donc de ne pas faire quelque chose. Le Trésor de la langue française informatisé (TLFi) est plus explicite encore, en usant du verbe « devoir » : « Celui qui emploie des méthodes inadmissibles et produit des désordres ne doit pas s'étonner d'en souffrir lui-même ».

Mais comment passe-t-on du proverbe à l'acte directif qui en découle ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de dégager ce que nous avons appelé (Fournet, 2005a) le « schéma argumentatif<sup>8</sup> » du proverbe. Lorsque le proverbe est figuratif, la première étape est la « démétaphorisation ». Autrement dit, il convient, avant tout autre chose, de décoder la métaphore. Revenons-en à « Qui sème le vent, récolte la tempête ». Un parallélisme V + COD se double d'un parallélisme sémantique, au sein duquel se répondent

- les deux actions exprimées par les verbes : « semer » vs « récolter ».

Au sens littéral, ces verbes se situent à chaque extrémité du processus des cultures agricoles, de la mise en terre des graines à la collecte de leurs fruits. Il s'agit de mettre en évidence un lien de cause à effet. Ce lien, eu égard aux objets en jeu dans le proverbe (« vent » vs « tempête »), est à considérer métaphoriquement. « Semer » est alors entendu comme « Répandre, propager, faire naître » (TLFi), avec, est-il précisé, un COD désignant quelque chose d'abstrait à valeur négative ; « récolter » recouvre quant à lui le sens d'« Obtenir quelque chose comme conséquence de l'action, de la conduite, etc. » (TLFi), voire dans la locution verbale « récolter ce que l'on a semé » : « Recueillir le résultat de ses actions passées (le plus souvent en mauvaise part) » (TLFi). La relation de cause à effet initiale est donc teintée, dans l'acception figurative de ces deux verbes, d'une axiologie négative : une mauvaise action entraîne de mauvais résultats.

- les deux compléments d'objet : « le vent » vs « la tempête ».

Le « vent » accompagne le verbe indiquant la cause, la « tempête », celui exprimant la conséquence. Tous deux appartiennent au champ sémantique de l'air. Toutefois, bien que se situant sur la même échelle (Ducrot, 1972), ils n'ont pas la même force argumentative en termes de violence, une tempête étant définie comme un déchaînement des vents<sup>9</sup>. « Tem-

6 Adopter cette définition de l'argumentation où la conclusion est nécessairement factuelle nous amène à nous éloigner de la théorie d'Anscombe et Ducrot, qui considèrent que la conclusion d'une argumentation peut être factuelle ou non.

7 Nous reviendrons plus avant sur ces deux possibilités d'appréhension.

8 Nous avons établi (Fournet, 2005a, pp. 73-82) l'existence de 4 types de schémas : les schémas topiques anscombiens [+/-P, +/-Q], de cause à effet dépourvus de gradabilité [Si P, alors Q], anti-topiques [Bien que P, Q] et de préférabilité [P > Q].

9 À l'entrée « tempête » du TLFi, on trouve la glose suivante : « Perturbation atmosphérique importante sur terre ou sur mer, caractérisée essentiellement par un vent violent [...] ».

pete » se situe ainsi en haut de l'échelle et « vent », en bas. La lecture métaphorique des éléments verbaux contamine naturellement celles des objets. Le TLFi et l'Académie attestent d'une même lecture figurative de « tempête » : « Trouble, agitation, réaction violente d'une personne, d'une collectivité ; grand trouble, grande agitation de l'âme, de l'esprit chez une personne ». « Vent » sera donc à entendre, conformément à l'échelle ducrotienne mentionnée plus haut, comme un trouble, un désordre moindre<sup>10</sup>.

Le décryptage du sens métaphorique permet d'accéder au sens profond du proverbe et d'établir un ou des schéma/s argumentatif/s facilitant la compréhension de son fonctionnement en discours.

### 2.3. Méthodologie d'analyse : la mise au jour de schémas argumentatifs

« Qui sème le vent, récolte la tempête » véhicule un schéma évident de type [Si P, alors Q] : [Si on provoque des troubles, alors on en paie durement les conséquences]. Ce schéma est l'expression d'une norme générale convoquée pour légitimer une action particulière en situation de communication. L'énoncé proverbial constituerait ainsi le contexte de croyance – au sens sperberien du terme – qui fonderait la pertinence de l'identification en discours d'un énoncé en tant qu'argument et d'un autre comme étant sa conclusion. La transition du général au particulier est autorisée par la mise en place d'un mécanisme de type enthymématique dont le proverbe est la prémissse majeure. Par enthymème, nous nous référerons à un syllogisme dont les prémisses ne sont pas vraies, mais vraisemblables. Notre approche est validée par les propos de Plantin, qui, s'appuyant sur *Les seconds analytiques* (I, 1, 5-15) d'Aristote, souligne que mathématiques, argumentation rhétorique et raisonnement dialectique fonctionnent par syllogisme ou par induction. Faisant référence aux *Topiques* (I, 1, 100a30), il ajoute que « [I]l syllogisme dialectique a pour particularité d'être fondé sur des prémisses qui ne sont pas vraies et premières, comme celles du syllogisme logique, mais de simples *endoxa* » – terme que Tricot (Aristote, 1984), précise-t-il, traduit par « prémisses probables » – et conclut (Plantin, 2016, p. 211) : « [I]l s'agit de règles de déduction strictes qui sont remplacées par des *topoi* ». La boucle est, en quelque sorte, bouclée. Le schéma proverbial (X) fonctionne ainsi comme la prémissse majeure (M), à portée générale, d'un enthymème que nous avons qualifié d'interlocutif, car prenant toujours à parti l'interlocuteur·ice, et dont la mineure (m) et la conclusion (c) se situent dans le domaine du particulier. On obtient donc :

M : Si on provoque des troubles, alors on en paie durement les conséquences (X)

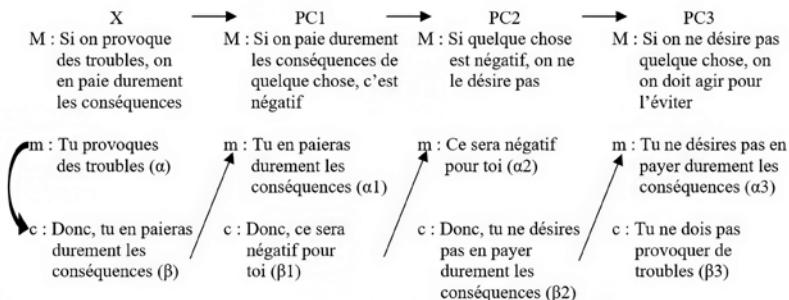
m : Tu provoques des troubles (α)

c : Donc, tu en paieras durement les conséquences (β)

10 Cette lecture figurative apparaît dans l'une des gloses de la locution « en coup de vent » du TLFi : « [Avec les verbes *se coiffer*, *être coiffé*] Avec les cheveux en désordre [...]. [En parlant de la coiffure] En désordre. » La gradation vent < tempête et l'axiologie négative sont observables dans les commentaires de certains dictionnaires et recueils sur notre proverbe. L'édition actuelle du Dictionnaire de l'Académie Française, par exemple, le glose comme suit : « celui qui sème la discorde la verra grandir à son détriment ». Pour Le Robert, notre séquence verbale signifie qu'« en prêchant la violence on risque de déchaîner des catastrophes ». Le site proverbius.net paraphrase : « [il] suggère que si quelqu'un adopte un comportement imprudent ou nuisible, il peut s'attendre à devoir faire face à des conséquences beaucoup plus importantes et nuisibles à l'avenir ».

*De « Qui sème le vent, récolte la tempête » à « Qui sème la misère récolte la colère » : fonctionnement argumentatif et usages d'un proverbe*

Cet enthymème conduit à son tour à l'enchaînement cognitif, sur le mode de la concaténation, de trois autres enthymèmes interlocutifs, dont les majeures sont, à l'instar du proverbe, des topoï ou préconstruits culturels – PC :



La concaténation cognitive aboutit en  $\beta_3$  à un acte directif indirect (« Tu ne dois pas provoquer de troubles »), puisque construit sur une modalité exprimant le DEVOIR. Cet acte directif peut être à visée immédiate, auquel cas il induit une injonction (= « Ne provoque pas de troubles ») par décodage de l'acte illocutionnaire primaire : il est dans ce cas argumentatif. Si le décodage n'a pas lieu, l'acte directif vise une réalisation future ou hypothétique et s'avère de ce fait préventif<sup>11</sup>. L'argument du raisonnement induit par le proverbe est quant à lui identifié à l'une des mineures et/ou conclusions de la concaténation, excepté  $\beta_3$ , évidemment, qui en est la conclusion. Le schéma argumentatif porté par un proverbe légitime donc bien en discours le passage d'un argument à une conclusion factuelle (argumentative ou préventive), lesquels peuvent être explicités ou, très souvent, implicites<sup>12</sup>. En voici quelques exemples en contexte. Le premier est tiré d'un post sur Hoyolab, plateforme communautaire pour joueur·euse·s :

[T]u devrais faire attention, à continuer à parler ainsi à certains comme il t'arrive de l[e] faire, tu vas un jour t'attirer des ennuis. De plus, tu as pris l'habitude si j'ai bien compris de répandre des micros scandales sur certains. Fais attention, qui sème le vent récolte la tempête. (Aldebaran\_32, 2024)

11 Par prévention, nous entendons l'ensemble de mesures destinées à éviter un événement qu'on peut prévoir et dont on pense qu'il entraînerait un dommage pour l'individu ou la collectivité. Dans ce cas, la demande d'action se situe dans un futur possible et non immédiat, d'où la nécessité de connaître le contexte suivant lequel se déroule l'énonciation, une argumentation se situant, quant à elle, toujours dans le présent immédiat. On peut ainsi parfois avoir l'impression qu'un énoncé proverbial, notamment lorsqu'il est intégré dans une narration au passé, n'aura qu'une fonction descriptive ou synthétique de la situation particulière décrite. Or, comme signalé plus haut, le proverbe s'insère par nature dans un processus dialogique et vise donc toujours l'action – physique ou psychique, immédiate ou future – de l'interlocuteur·ice, lequel, en pareil cas, serait identifié à l'auditeur·ice, qu'il s'agisse d'un autre personnage ou du·de la lecteur·ice.

12 Pour davantage de précision au sujet du fonctionnement proverbial au sein des mécanismes argumentatifs, voir Fournet, 2005a.

Nous sommes ici en présence d'une argumentation totalement explicite. L'argument « à continuer à parler ainsi à certains comme il t'arrive de le faire, tu vas un jour t'attirer des ennuis », correspond, dans notre concaténation, à  $\alpha \rightarrow \beta$ , soit la mineure et la conclusion du schéma argumentatif véhiculé par le proverbe. La conclusion factuelle apparaît deux fois, la première sous forme d'un acte directif indirect (« tu devrais faire attention »), puis direct (« fais attention »). Le plus souvent cependant, le raisonnement inféré par le proverbe reste implicite, comme dans cet extrait de roman :

- Il n'en reste pas moins qu'il faut éliminer manu militari ces saletés de chiens de Dieu tels qu'ils s'appellent [...].
- Crois-tu que ce n'est pas justement tomber dans leur jeu que de leur répondre la violence qu'ils répandent ? Répondre au mal par le mal n'arrange rien. Qui sème le vent récolte la tempête. (Pahin, 1993)

La communication dans la seconde partie du dialogue est totalement inférentielle : les deux premières phrases de la réponse induisent respectivement : « ne tombe pas dans le jeu des violents » et « ne réponds pas aux mauvaises actions par de mauvaises actions » ; puis le proverbe clôture cette suite d'injonctions implicites pacificatrices avec la conclusion sous-entendue : « ne provoque pas de troubles ».

Notre schéma argumentatif est opérationnel, nous le voyons, mais seulement si l'on se situe en amont de la « tempête » (ou si l'on est dans le cadre d'une simple prévention visant à orienter les actions de l'interlocuteur·ice dans le futur). En revanche, si l'on se trouve en aval, « Qui sème le vent, récolte la tempête » tendra à souligner, *a posteriori*, preuve à l'appui en quelque sorte, la pertinence et la sagesse de la relation de cause à effet dénotée par le proverbe<sup>13</sup> et, corrélativement, la non-pertinence et la déraison de trouver étonnant l'argument d'autorité qu'il incarne. Le schéma sous-tendu sera alors : [Si on s'étonne que provoquer des troubles ait de lourdes conséquences, on a une attitude insensée] et permettra de générer l'enthymème interlocutif suivant :

M : Si on s'étonne que provoquer des troubles ait de lourdes conséquences, on a une attitude insensée.

m : Tu t'étonnes que provoquer des troubles ait de lourdes conséquences ( $\alpha$ )

c : Donc, tu as une attitude insensée ( $\beta$ )

L'enchaînement logique ( $> \text{Si on a une attitude insensée, c'est négatif} > \text{Si quelque chose est négatif, on ne le désire pas} > \text{Si on ne désire pas avoir une attitude insensée, on doit agir en fonction}$ ) aboutirait à la conclusion factuelle : « tu ne dois pas t'étonner que provoquer des troubles ait de lourdes conséquences », pouvant, elle aussi, être de nature argumentative ou préventive. Voici un exemple tiré du journal *Le Monde*, qui illustre ce second schéma :

Le 12 octobre, Omer Bartov, historien d'origine israélienne enseignant aux États-Unis, spécialiste de la Wehrmacht et de la Shoah en Galicie orientale (l'Ukraine actuelle), expliquait le

13 Perrin souligne cette fonction du langage proverbial en situation de communication en affirmant que, lorsqu'un·e locuteur·ice énonce un proverbe, il·elle « croit bel et bien personnellement et cherche à faire croire à ce contenu » (Perrin, 2012, p. 56).

massacre par son contexte géographique, et refusait de le mettre en série avec ce qui constituait son domaine de spécialité. Pour Bartov, le 7 octobre est exclusivement une conséquence de la politique israélienne. « Qui sème le vent, récolte la tempête », a-t-il répété à l'env[i] dans la presse allemande, aux États-Unis et même dans le journal *Le Monde*. (Ehrenfreund, 2024)

La conclusion, implicite et argumentative que Omer Bartov a adressé à ses interlocuteur·ice·s (presse allemande, États-Unis, journal *Le Monde*), telle que rapportée par le journaliste, serait « ne vous étonnez pas que la politique coloniale d'Israël en Palestine ait conduit au 7 octobre », actualisation de « ne vous étonnez pas que provoquer des troubles ait de lourdes conséquences ». Il en va de même pour cette réponse sur *X* à un post affirmant que l'impopularité du Président Macron le met physiquement en danger : « Qui sème le vent récolte la tempête... Je ne lui souhaite aucun mal, mais que croyait-il<sup>14</sup> ? » (Lambel, 2025)

Les conclusions factuelles tirées des deux schémas argumentatifs sous-tendus par le proverbe correspondent aux « faire faire » (Ne provoque pas de troubles) et au « faire croire » (Ne sois pas étonné que provoquer des troubles ait de lourdes conséquences) que Plantin présente comme caractéristiques du raisonnement dialogique.

Cet usage argumentatif du proverbe a été détourné, en France<sup>15</sup>, au profit d'un slogan contestataire. La sagesse populaire y est ainsi également utilisée, par le biais du détournement pour défendre des idées politiques.

### **3. La double aphorisation du « slogan proverbial » : un usage détourné de la sagesse populaire**

Ne peuvent être détournées que des formules figées ou semi-figées appartenant au théaurus verbal d'une communauté culturelle. Les proverbes, de par leur nature même, se prêtent donc particulièrement bien au détournement, d'autant plus réussi que leur popularité est importante. Les constructions linguistiques à l'origine du détournement doivent ainsi rester clairement identifiables (Villers, 2010), ce qui exige, au-delà d'une notoriété suffisante, des transformations modérées (Barta, 2005). L'entorse à la construction figée est par ailleurs intentionnelle, ce qui distingue les détournements des modifications causées par une mémoire défaillante ou par les accidents de la transmission orale. Détourner un proverbe revient en outre à affecter le signifiant, mais aussi le signifié, ce qui différencie clairement ce phénomène des variantes, en diachronie et en synchronie. L'objectif du détournement est ludique (Wosniak, 2009, p. 196), mais il peut aussi être critique, voire militant<sup>16</sup>.

Notre proverbe ayant une fréquence d'emploi élevée, les détournements sont nombreux. Citons *Qui sème le vent récolte le tempo*, titre d'un morceau à succès d'un album éponyme écrit et interprété par le chanteur MC Solaar en 1991 ; « Qui sème la haine récolte la violence, la vengeance, la mort... », citation d'un roman de Jean-Christophe Grangé, *Les*

14 Notons que via « que croyait-il », le locuteur insiste sur la légitimité de l'autorité proverbiale.

15 Notre champ d'étude recouvre les espaces hispanophones et français. Nous n'avons, à ce jour, observé aucun proverbe en langue espagnole ayant servi de base à la création par détournement d'un slogan contestataire. Nous ne sommes pas assez familiarisés avec les autres zones géographiques, pour nous prononcer sur l'existence d'occurrences similaires dans d'autres pays.

16 Pour plus de détails sur la question, voir Fournet-Pérot (à paraître).

rivières pourpres, édité en 1997 ; *Qui sème le vent récolte la tapette*, essai sur l'histoire de l'homosexualité de Mathias Queré, publié en 2019 ; *Qui sème le vent récolte le bonheur*, titre d'un roman de Séverine Parisse, datant de 2024..., etc. Les détournements observés opèrent tous par substitution d'un ou des compléments d'objet directs. Celui sur lequel nous allons centrer notre analyse se distingue par sa vigueur toute particulière. Il s'agit du slogan *Qui sème la misère récolte la colère*, que l'on voit fleurir sur les murs et les pancartes (et ailleurs, nous y reviendrons) lors de nombreuses manifestations. À titre de comparaison, le proverbe original compte au 13/02/2025 quelques 58900 occurrences sur Google (à 0,20s) et son détournement sous forme de slogan, 45500, ce qui est spectaculaire pour une construction détournée, laquelle possède une fréquence d'emploi qui se rapproche de celle de la construction figée dont elle est issue. Nous allons tenter de déterminer les causes d'un tel succès en nous arrêtant, tout d'abord, sur les implications d'un tel détournement.

### 3.1. *Du proverbe au slogan<sup>17</sup> : ressemblances, dissemblances et enjeux*

Navarro Domínguez (2005, p. 270) souligne que le « slogan constitue l'énoncé qui, par sa forme, aussi bien que par ses effets illocutoires, se rapproche le plus du proverbe ». Il ajoute que « comme le proverbe, le slogan doit être concis, frappant et mémorisable. Slogan politique ou publicitaire, il a donc recours aux mêmes procédés stylistiques que dans le proverbe : structure binaire, rythme, rime et/ou allitération ». Signifiants du proverbe et du slogan sont donc par nature très proches, ce qui pourrait déjà constituer un premier facteur facilitant le détournement d'un proverbe en slogan. D'un point de vue pragmatique, ensuite, Ballabriga (2000, p. 96) insiste sur le fait que les slogans cherchent à « faire-faire » en s'appuyant sur un « faire-savoir ». Et effectivement, le slogan « Qui sème la misère récolte la colère » fait savoir que la paupérisation du peuple conduit à sa révolte et préconise donc de ne pas appauvrir la population (ou de ne pas s'étonner du résultat). Mais cette réalité vaut aussi pour le proverbe : par le biais de son schéma argumentatif, il fait savoir, et par l'intermédiaire de l'acte directif indirect qu'il induit, il s'ingénie à faire faire (ou croire). On pourrait dire, pour reprendre la terminologie de Maingueneau (2012, pp. 105-108), que proverbe et slogan partagent un cadrage à la fois informationnel et actionnel. Le slogan véhicule donc, comme le proverbe, l'intention illocutoire de persuader et cible comme effet perlocutoire la persuasion. Arrieta Castillo (2022, p. 29) signale d'ailleurs cet état de fait lorsqu'elle affirme que « [l]os eslóganes son unidades lingüísticas que funcionan en un contexto en el que se persigue la persuasión ». Les similitudes pragmatiques ne s'arrêtent pas là dans la mesure où le slogan, en étant voué à être répété, repris, scandé, est, à l'instar du proverbe, citatif et classé par Maingueneau dans les aphorisations primaires.

Le slogan se distingue cependant bien du proverbe en étant identifié comme étant une participation de groupe (Maingueneau, 2012, pp. 61-66) ; « de groupe », parce qu'il est émis par un acteur collectif dont les membres sont unis par un objectif commun (en l'occurrence ici, la lutte contre les politiques libérales et capitalistes qui ont pour conséquence

17 Notre but n'est pas de proposer une définition exhaustive de l'objet linguistique qu'est le slogan, mais de démontrer les avantages, pour un slogan, d'être bâti sur un proverbe.

une paupérisation des classes basses et moyennes) et dont les énoncés sont légitimés par un hyperénonciateur variable en fonction des mouvements et identifié dans notre slogan à « la gauche non capitaliste », « les anticapitalistes », « les opposants aux politiques économiques libérales... » Là où l'hyperénonciateur a la même durée de vie que le mouvement, le parti, l'orientation politique dont il est la voix, le groupe, composé des locuteur·ice·s empiriques qui se rassemblent le temps des manifestations, s'avère transitoire : il se crée de ce fait un thésaurus dit conjoncturel, que viennent nourrir les slogans, et qui permet la cohésion du groupe en opposition à une cible perçue comme hostile : ici, la politique capitaliste prisée depuis un certain nombre d'années par le gouvernement français. Les slogans participent ainsi d'un régime dit « d'actualité » (Maingueneau, 2012, p. 109).

« Qui sème la misère récolte la colère » a toutefois la particularité d'être une participation de groupe construite à partir d'une aphorisation sentencieuse toujours présente par connotation. Ce slogan met donc en jeu deux aphorisations primaires, mais qui opèrent à des niveaux différents. Chronologiquement, au-delà de la puissance rhétorique du signifiant rythmé et rimé du slogan sur laquelle nous reviendrons plus avant, l'écart avec la construction source, (semi-)figée, attire infailliblement l'attention du·de la récepteur·ice, « tous les détournements se fond[a]nt sur le procédé qui consiste à tromper l'attente : le locuteur dit autre chose que ce que l'interlocuteur attend de lui » (Barta, 2005, p. 143). Le détournement remplit donc une fonction phatique évidente, pour reprendre la terminologie jakobsonienne. Si le résultat de cet écart est malgré tout décodé, c'est que ce résultat est pertinent, au sens sperberien du terme, dans son contexte, autrement dit il implique un minimum d'efforts cognitifs tout en menant aux effets escomptés. Le contexte, selon la Théorie de la pertinence (Sperber et Wilson, 1989), est variable, puisqu'il embrasse, outre l'environnement linguistique immédiat, l'ensemble des informations extralinguistiques, tel·le·s que les acteur·ice·s de la communication (dans notre slogan : le groupe uni contre l'appauvrissement, en tant que destinataire, et l'État français, son gouvernement, en tant que destinataire), l'environnement spatio-temporel (la situation de paupérisation connue depuis quelques décennies par peuple français) et le savoir partagé (représenté ici par le proverbe à l'origine du détournement). Navarro Domínguez (2005, p. 268) a d'ailleurs noté que « le slogan agit sur le public, [...] parce qu'il l'amène à activer des significations implicites qui s'appuient sur *un savoir commun et des croyances partagées* ». L'interprétation et le succès communicationnel du slogan sont donc tributaires de l'étendue de ce savoir partagé. Et d'un point de vue argumentatif, quoi de mieux pour l'incarner qu'un proverbe (d'autant plus s'il est usuel), appartenant au thésaurus verbal de toute la communauté française, voire francophone. Le recours implicite à la sagesse populaire permet ainsi d'optimiser la connivence et la cohésion, particulièrement recherché lors de l'énonciation d'un slogan militant dont l'objectif est de dénoncer, mais aussi de rassembler contre la cible mise en accusation. Maingueneau (2012, p. 61) a parfaitement perçu cette capacité fédératrice du proverbe : le·la locuteur·ice d'une aphorisation primaire « place le lecteur dans la position d'un membre de la communauté qui partage le même thésaurus. De son côté, en se montrant capable de reconnaître cette phrase comme proverbe, le lecteur montre qu'il appartient à cette communauté ».

Ce phénomène relève en réalité d'une stratégie de captation beaucoup plus large, visant à « détourner en allant au maximum dans le sens de la structure sémantique ainsi exploitée »

(Grésillon et Maingueneau, 1984, p. 115). Un slogan construit sur un proverbe détourné s’arroge ainsi, même ponctuellement, lorsque les récepteur·ice·s reconnaissent ledit proverbe, les qualités intrinsèques de ce dernier. D’un point de vue argumentatif, le slogan gagne ainsi en force et en extension, tant au niveau de sa perpétuation, que du collectif à l’origine du message et de celui à qui il est destiné. En effet, aux dires de Maingueneau (2012, pp. 61-62), en tant qu’aphorisation sentencieuse, une séquence proverbiale n’est pas le fait d’un groupe transitoire, mais d’une communauté linguistique stable, qui transmet la parole d’un hyperénonciateur non pas variable, mais immuable (la sagesse des nations), laquelle relève d’un thésaurus non pas conjoncturel, mais patrimonial et donc d’un régime non pas d’actualité, mais « mémoriel », traduisant l’inscription dans « une mémoire collective de longue durée ». Le slogan s’approprie ainsi superficiellement la sagesse, l’universalité, la pérennité et l’autorité proverbiale qui le sous-tendent. « Être proverbe, on le voit, c’est bien l’idéal du slogan », affirmaient d’ailleurs Grésillon et Maingueneau dès 1984 (p. 117). Un « slogan proverbial », en se fondant sur une double aphorisation primaire, est donc une réussite argumentative en soi. « Qui sème la misère récolte la colère » nous semble toutefois aller encore plus loin en perdurant au-delà des temps de manifestation et en traversant les décennies.

### **3.2. De slogan à proverbe ? Les clefs d’un succès.**

Nous n’entendons pas ici faire une analyse politique, économique et sociale de la société française de ces trente dernières années, mais simplement souligner qu’elle est en proie à une paupérisation croissante qui conduit à l’émergence de mouvements de luttes sociales. L’historien Todd le rappelle dans une interview pour le journal suisse *Le Temps* (07/02/2020) : « les luttes sociales prolifèrent en France parce qu’une partie de plus en plus grande de la population est confrontée au même appauvrissement, au même sentiment de déclin. [...]. Le revenu baisse pour tout le monde, sauf pour les 1% les plus riches ». En 2023, le sociologue Duvoux fait le même constat : « sur les trente, quarante dernières années, les très riches et les classes moyennes des pays émergents s’en sortent bien, et dans cette recomposition, les classes moyennes et populaires des pays développés sont des perdants de la mondialisation [...] ». La particularité de cette situation est qu’elle dure depuis plus d’une génération maintenant : de conjoncturelle, elle devient structurelle.

Cette constance de l’appauvrissement semble avoir affecté la longévité de notre « slogan proverbial », contredisant Navarro Domínguez (2005, p. 270), lorsqu’il déclare que « le slogan a une durée de vie limitée ». Il semblerait que ce slogan ait vu le jour fin 1997 – début 1998, lors du mouvement des chômeur·euse·s contre la précarité et l’exclusion, dont il serait devenu l’emblème (Cambesque, 1998). Il a été repris à de très nombreuses occasions au fil des ans à propos de thématiques différentes<sup>18</sup> : contre le Contrat Première Embauche en 2006, pour l’accès au logement en 2007, contre la casse de l’enseignement public en 2008, contre la stigmatisation des chômeur·euse·s en 2011, contre le plan d’austérité grec en 2012... À partir du mouvement des Gilets jaunes en 2018, il est utilisé pour dénoncer la pau-

---

18 Voir l’ensemble des références en bibliographie.

périsation générale, la précarisation et la casse des services publics. On le retrouve en 2021, dans des manifestations contre le passe et l'obligation vaccinale aux Antilles françaises, en 2023, contre la réforme des retraites, en 2024, lors de la mobilisation des agriculteur·ice·s, en 2025, contre un plan de licenciement de l'usine Arkema... Il sert souvent de titre d'article dans les quotidiens et hebdomadaires français (*L'Humanité*, *Rebellyon*, *Mediapart*, *L'Anti-capitaliste*, *Le Monde*, *Le Nouvel Obs*, *La Dépêche*...) ou pour les tracts / déclarations de partis politiques (Lutte Ouvrière, PCF, NPA, LFI) de gauche ou d'extrême gauche, essentiellement. Il a non seulement traversé les années, mais aussi les frontières, puisqu'il est également présent dans des médias belges, suisses ou québécois. Qu'un slogan réapparaisse au fil de manifestations n'est pas rare<sup>19</sup>, mais sur une aussi large période temporelle, c'est plus inédit. Il faut pour cela qu'il ait une très grande extension : qu'il puisse s'adapter à nombre de contextes, ce qui est le cas ici, eu égard à la crise économique qui touche le quotidien de la très grande majorité des Français·e·s depuis une trentaine d'années.

Le slogan perdure et ses occurrences se multiplient, parce que le problème auquel il s'attaque (la misère) demeure et s'étend. Les luttes ont convergé sous sa bannière, la taille du groupe des locuteur·ice·s empiriques augmentant de façon exponentielle au gré des manifestations et des crises, et son hyperénonciateur englobant peu à peu, outre la gauche, l'ensemble des classes moyennes et défavorisées, tous ceux subissant une dégradation de leurs conditions de vie. Nous tutoyons là d'une des caractéristiques du proverbe, pour lequel « la construction du sens s'effectue en s'appuyant sur un schème qui doit s'appliquer à un nombre indéfini de situations » (Maingueneau, 2012, p. 103). Le message du slogan reste cependant plus restrictif que celui du proverbe source, qui, sous sa forme métaphorique, ne se limite pas à la situation économique. À l'inverse, l'expression non figurative (« misère » / « colère ») du slogan lui assure des efforts cognitifs moindres au moment de l'interprétation.

À la fréquence d'emploi accrue de notre slogan et à l'expansion de son contexte d'utilisation, s'ajoute la qualité de son signifiant, car il ne se contente pas de reprendre à l'identique le parallélisme syntaxique et sémantique exposant une structure binaire caractéristique de la matière proverbiale, mais en améliore les schémas rimique et métrique. Qui·sè·me·le·vent / ré·col·te·la·tem·pête – a(5) b(6) – est ainsi dépourvu de rimes en fin d'hémistiches (a#b) et ne présente pas d'eurythmie (5#6) entre chaque partie, alors que les vers les plus courants en français tendent à être pairs. Dans notre « slogan proverbial », en revanche, chaque hémistiche compte 6 syllabes, le tout formant un alexandrin, vers le plus emblématique du français : Qui·sè·me·la·mi·sère / ré·col·te·la·co·lère – a(6) b(6) –. Des rimes féminines suffisantes (-ère) font également leur apparition en fin d'hémistiches, créant une assonance en [ɛ], qui favorise la scansion de l'énoncé. Notons également une bonification de l'harmonie imitative via une montée en puissance des allitésrations comparativement au proverbe : la pénibilité associée à la misère est particulièrement bien rendue par l'enchaînement des nasales [m] et le passage de la fricative sourde [s] à la fricative sonore [z], qui conjuguent douceur traînante, laborieuse, et siffllement agressif, devenant grinçant via le [r] qui termine le premier hémistiche et annonce l'allitération dominante. Celle-ci prend,

<sup>19</sup> La résurgence d'un slogan autour d'une même cause n'est pas inhabituelle, comme le rappelle Maingueneau (2012, p. 65) : « [c]ertains slogans sont créés pour la circonstance, d'autres reviennent d'une manifestation à l'autre ».

dans la deuxième partie de la séquence, des allures de grondement accompagné de coups de tonnerre, figurés par la répétition de la suite [kol], qui illustre phonétiquement l'explosion de colère. Cette amélioration est loin d'être anodine, dans la mesure où Anscombe (2012, p. 153) a mis en évidence la « fréquente évolution des proverbes vers des structures rimiques et isosyllabiques ». Le recours par Laurent, dans un article de *L'Humanité* (2012), à une formule de prise en charge introduisant habituellement la sagesse populaire : « Comme on dit “Qui sème la misère récolte la colère” » finit de flouter les limites...

#### 4. Conclusions

La nature même du proverbe, aphorisation sentencieuse inférant un acte directif, en fait ainsi un argument de choix lorsqu'il s'agit d'inciter l'interlocuteur·ice à agir ou à penser d'une façon déterminée, autrement dit, lorsque l'effet perlocutoire poursuivi est la persuasion. Les « slogans proverbiaux » à visée militante acquièrent de fait une force argumentative décuplée qui pourrait, exceptionnellement, les mener sur le chemin de la « proverbialisation » (Schapira, 2000). Cette hypothèse, pour « Qui sème la misère récolte la colère », bien qu'étayée par une fréquence d'emploi inhabituellement élevée, une adéquation durable du signifié à l'environnement spatio-temporel, et une amélioration du signifiant proverbial, ne pourra se vérifier qu'avec le temps. Dans des dizaines d'années, peut-être pourrons-nous dire que petit à petit, l'oiseau a fait son nid.

### RÉFÉRENCES

- Académie Française. (s. d.). Garde. Tempête. Semer. Dans *Dictionnaire en ligne. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/>
- Anscombe, J.-C. (1995). *Théorie des topoi*, Kimé.
- Anscombe, J.-C. (2012). Pour une théorie linguistique du phénomène parémique. Dans J.-C. Anscombe, B. Darbord et A. Oddo. (Éds.). *La parole exemplaire* (pp. 21-39). Armand Colin.
- Aristote. (1970). *Les seconds analytiques*. Traduction de Tricot. Vrin.
- Aristote. (1984). *Topiques*. Traduction de Tricot. Vrin.
- Arrieta-Castillo, C. (2022). Estrategias persuasivas en los eslóganes políticos. Estudio pragmalingüístico de los eslóganes de la democracia española. *Pragmalingüística*, 30, 27-46.
- Bakhtine, M. (1975=2003). *Esthétique et théorie du roman*. Gallimard.
- Ballabriga, M. (2000). Sémanique du slogan publicitaire. Dans J.-M. Adam et M. Bonhomme. (Éds.). *Analyse du discours publicitaire* (pp. 95-112). Editions Universitaires du Sud.
- Barta, P. (2005). Au pays des proverbes, les détournements sont rois. Contribution à l'étude des proverbes détournés du français (I). *Paremia*, 14, 61-70. [https://cvc.cervantes.es/lengua/paremia/pdf/014/012\\_barta.pdf](https://cvc.cervantes.es/lengua/paremia/pdf/014/012_barta.pdf)

- Berrendonner, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*. Les Éditions de Minuit.
- Cerquiglini, J. et Cerquiglini, B. (1976). L'écriture proverbiale. *Revue des Sciences Humaines*, 163, 359-375.
- Crida Álvarez, C. A. et Sevilla Muñoz, J. (2013). Las paremias y su clasificación. *Paremia*, 22, 105-114. [https://cvc.cervantes.es/lengua/paremia/pdf/022/009\\_sevilla-crida.pdf](https://cvc.cervantes.es/lengua/paremia/pdf/022/009_sevilla-crida.pdf)
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Hermann.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Les Éditions de Minuit.
- Duvoux, N. (2023, 6 avril). La France s'est-elle appauvrie ? Dans E. Laurentin. *Le Temps du débat*. Podcast France Culture.
- Fournet, S. (2005a). *Étude descriptive des proverbes dans la littérature médiévale et préclassique et de leur fonctionnement au sein des mécanismes de l'argumentation*, Thèse sous la direction de D. Ligatto, Limoges.
- Fournet, S. (2005b). Le processus argumentatif révélé par le proverbe. *Travaux de linguistique*, 51, 37-54. [https://shs.cairn.info/article/TL\\_051\\_0037?lang=fr](https://shs.cairn.info/article/TL_051_0037?lang=fr)
- Gómez-Jordana Ferary, S. (2004). Explication argumentative de l'“antinomie” proverbiale. *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 34-1, 313-332.
- Grésillon, A. et Mainguenaud, D. (1984). Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre. *Langages*, 73, 112-125.
- Grize, J.-B. (1982). *De la logique à l'argumentation*. Librairie Droz.
- Grize, J.-B. (1996). *Logique naturelle et communications*. Puf.
- Jakobson, R. (1966). Glossolalie, *Tel Quel*, 26, 3-9.
- Le Robert. (s. d.). Semer. Dans *Dictionnaire en ligne*. <https://dictionnaire.lerobert.com/fr/>
- Mainguenaud, D. (2012). *Les phrases sans texte*. Colin.
- Navarro Domínguez, F. (2005). La rhétorique du slogan : cliché, idéologie et communication. *Bulletin Hispanique*, 107-1, 265-282.
- Perelman, C. (1988). *L'empire rhétorique*, Vrin.
- Perrin, L. (2012). L'énonciation des proverbes. Dans J.-C. Anscombe, B. Darbord et A. Oddo (Éds.). *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes* (pp. 53-66). Armand Colin.
- Plantin, C. (2016). *Dictionnaire de l'argumentation*. ENS Éditions.
- Portillo Fernández, Jesús (2018). El valor inferencial de las paremias. *Paremia*, 27, 127-136. [https://cvc.cervantes.es/lengua/paremia/pdf/027/012\\_portillo\\_fernandez.pdf](https://cvc.cervantes.es/lengua/paremia/pdf/027/012_portillo_fernandez.pdf)
- Puissat, F. (2021). *Évolution et paupérisation d'une partie des français*. Rapport d'information du Sénat, 830. <https://www.senat.fr/rap/r20-830/r20-830.html>
- Schapira, C. (2000). Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation. *Langages*, 139, 81-97.
- Searle, J.R. (1979=1982). *Sens et expression*. Minuit.
- Sperber, D. et Wilson, D. (1989). *La Pertinence. Communication et cognition*. Minuit.
- Trésor de la Langue Française informatisé. (s. d.). Semer. Récolter. Vent. Tempête. Dans *Dictionnaire en ligne. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. <https://www.cnrtl.fr/definition/>
- Villers, D. (2010). Les modalités du détournement proverbial : entre contraintes et libertés. *Modèles linguistiques*, 62, 147-172.

- Wozniak, A. (2009). Le proverbe détourné : étude théorique appliquée à un corpus bilingue franco-espagnol. *Paremia*, 18, 185-196. [https://cvc.cervantes.es/lengua/paremia/pdf/018/017\\_wozniak.pdf](https://cvc.cervantes.es/lengua/paremia/pdf/018/017_wozniak.pdf)
- Wuerly, R. (2020, 7 février). Interview d'Emmanuel Todd. *Le Temps*. [https://www.le-temps.ch/monde/europe/emmanuel-todd-presque-francais-aujourd'hui-engages-une-lutte-classes?srsltid=AfmBOoqUgyPTL\\_LX1WmaGTWar2fl5k-22UU9bC4l\\_SHkSbLgDq48-Vy-b](https://www.le-temps.ch/monde/europe/emmanuel-todd-presque-francais-aujourd'hui-engages-une-lutte-classes?srsltid=AfmBOoqUgyPTL_LX1WmaGTWar2fl5k-22UU9bC4l_SHkSbLgDq48-Vy-b)

### Corpus proverbe et slogan :

- [@Aldebaran\_32]. (2024, 8 décembre). *Arrêtez*. [Post] HoYoLAB. <https://www.hoyolab.com/article/35462392>
- Anonyme. (2006, 21 mars). Qui sème la misère, récolte la colère... *L'Humanité*.
- Anonyme (2011, 9 novembre). Les chômeurs dans la rue : « Qui sème la misère, récolte la colère ! ». *Le Nouvel Obs*.
- Anonyme. (2025, 20 janvier) Arkema - Jarrie : qui sème la misère, récolte la colère ! *Lutte ouvrière*, 2948.
- Arthaud, N. (2021, 24 novembre). Antilles : Qui sème la misère, récolte la colère ! *Lutte ouvrière*, 2782.
- Bezaguet, L. (2013, 1<sup>er</sup> juin). Qui sème la misère, récolte la colère. *Tribune de Genève*.
- Cambesque, M-A. (1998). *Ça suffit -Histoire du mouvement des chômeurs*. Plon. E-book.
- Collectif politique. (2007, 3 février). Logement : Qui sème la misère, récolte la colère ! *Rebellyon*. <https://rebellyon.info/Logement-Qui-seme-la-misere>
- Comité Logement d'Aide de Québec Ouest. (2023, 14 novembre). Projet de loi 31. Qui sème la misère, récolte la colère. *Claqo.org, Communiqué de presse*. <https://www.claqo.org/2023/11/projet-de-loi-31-qui-seme-la-misere-recolte-la-colere/>
- Delogu, S. [@Sébastien Delogu]. (2023, 19 avril). *Qui sème la misère...* [statut]. Facebook. <https://www.facebook.com/watch/?v=962568935051278>
- Ehrenfreund, J. (2024, 10 janvier). Le retour de la guerre, les Juifs et la crise de l'histoire. K. <https://k-larevue.com/le-retour-de-la-guerre-les-juifs-et-la-crise-de-lhistoire/>
- Fabre, C. (1998, 1<sup>er</sup> janvier). Qui sème la misère récolte la colère ! *Le Monde*.
- Lambel, H. [@HerveLambel]. (2025, 4 février). *Qui sème le vent récolte la tempête... Je ne lui souhaite aucun mal...* [Tweet]. X. <https://x.com/HerveLambel/status/1886889045470454259>
- Laurent, P. (2012, 13 février). Grèce : “Qui sème la misère, récolte la colère”. *L'Humanité*.
- Louvel X. et Leloir-Duault P. (2024, 24 janvier). Colère des agriculteurs : “Qui sème la misère récolte la colère” menacent les agriculteurs du Loiret. *France Bleue – Ici Orléans*. <https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/colere-des-agriculteurs-qui-seme-la-misere-recolte-la-colere-menacent-les-agriculteurs-du-loiret-9540180>
- Mira, L. (2018, 21 novembre). Qui sème la misère, récolte la colère. *Le Club de Mediapart*. <https://blogs.mediapart.fr/leo-mira/blog/211118/qui-seme-la-misere-recolte-la-colere>

*De « Qui sème le vent, récolte la tempête » à « Qui sème la misère récolte la colère » : fonctionnement argumentatif et usages d'un proverbe*

- Pahin, J.-Y. (2017). *Le baptême d'Esprit : souvenirs cathares*. Amrita. Ebook.
- Papy, G. (2009, 12 janvier). Qui sème la misère, récolte la colère. *La Libre Belgique*.
- Rouch, J.-J. (2008, 9 avril). Enseignement. « Qui sème la misère, récolte la colère ». *La Dépêche*.
- Simplon, J. (2019, 1<sup>er</sup> décembre). Qui sème la misère, récolte la colère... *L'Anticapitaliste*.

## **NOTICE ACADEMIQUE-PROFESSIONNELLE**

Sonia Fournet-Pérot est agrégée en espagnol et Maîtresse de Conférences en linguistique hispanique, spécialisée en parémiologie et en pragmatique, à l'Université de Limoges. Membre titulaire du CeReS (Centre de Recherches Sémiotiques), elle a codirigé deux ouvrages, publié une cinquantaine d'articles et une monographie intitulée *Soixante-six proverbes espagnols ambigus : Définition, catégorisation et contextualisation de l'ambiguïté proverbiale organique* (Lambert-Lucas, 2016).

Lien CeReS : <https://www.unilim.fr/ceres/wp-content/uploads/sites/22/2023/11/CV-Sonia-FOURNET-PEROT.pdf>

Lien HAL :

[https://unilim.hal.science/search/index/q/\\*authFullName\\_s/Sonia+Fournet+Perot](https://unilim.hal.science/search/index/q/*authFullName_s/Sonia+Fournet+Perot)

Date de réception : 28-04-2025

Date d'acceptation : 11-07-2025

